



CCAG de référence : CCAG – FCS 2021

## Règlement de la consultation

### Contrat de location de copieurs pour le Parc Amazonien de Guyane

2026\_007

Date limite de remise de l'offre : 02 Juillet 2026 à 12h (heure de Guyane) sur le profil acheteur

Acheteur : Parc amazonien de Guyane

1, rue de la canne à sucre  
973 54 Rémire-Montjoly  
Téléphone : 0594 29 12 52  
Télécopie : 0594 29 26 58

**Pour tout renseignement (questions à poser via le profil acheteur au plus tard le 30/06/2026 à 12h heure de la Guyane avec une réponse de l'administration au plus tard le 01/07/2026 à 12h).**

- M. Tomoya TONNELLIER – responsable de la cellule logistique achats et constructions  
[tomoya.tonnellier@guyane-parcnational.fr](mailto:tomoya.tonnellier@guyane-parcnational.fr)

- **Date limite de remise des offres**

L'offre doit être déposée sur le profil acheteur du Parc Amazonien de Guyane au plus tard le 02 juillet 2026 à 12h heure de Guyane

- **Allotissement**

Le marché n'est pas alloti car la dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence ou risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations

- **Variantes**

Les variantes techniques sont autorisées.

- **Éléments attendus de l'offre**

- Bordereau de prix remplis ainsi que le DQE
- Mémoire technique intégrant :
  - Les fiches techniques des copieurs
  - Le descriptif des modalités de maintenance (y compris sur les délégations) et d'entretien des copieurs

L'acte d'engagement ne sera signé que par l'attributaire du marché.

- **Éléments attendus de la candidature**

- Formulaires DC1 et DC2 dûment complétés
- Attestations d'assurance RC
- Attestations de déclaration URSAFF

- **Négociation**

Dans le cadre de l'analyse des offres, une négociation pourra avoir lieu tant sur le critère prix que le critère technique.

Le Parc Amazonien se réserve le droit d'attribuer le marché sans négociation.

- **Visite de site**

Aucune visite de site n'est prévue.

- **Critères d'analyse de l'offre**

L'analyse des offres se fera sur la base des critères définis ci-dessous et pour chacune des variantes attendues. La notation se fera sur 100 points :

**Critère n°1** - Prix : 40 pts - Note = (Prix le plus bas / prix de l'offre)\*40

**Critère n°2** - Technique : 60 Points

- Cohérence des fiches techniques 30 pts

- Cohérence de la méthodologie en matière de maintenance et d'entretien– 30 pts

Début estimé de la prestation : 30 Novembre 2026